



montastruc

la conseillère

spécial
finances
n° 2 - mai 2006

Madame, Monsieur,
Chers Amis,

L'avenir de notre commune se prépare aujourd'hui.
Cette volonté se traduit dans le budget 2006 par :

- L'acquisition de 30 000 m² de terrain pour permettre demain et après-demain la construction d'une salle des fêtes, d'une nouvelle école, d'une maison de retraite, etc. La commune n'a jamais réalisé des réserves foncières aussi importantes.
- La rénovation des bâtiments communaux (mairie, église...)
- L'acquisition de matériels informatiques permettant à chacun des services de disposer d'outils modernes et performants.
- La rénovation de la voirie (4^e et 5^e tranche avenue de Castelnaud)
- L'adaptation de la station d'épuration et la réfection d'une partie du réseau d'assainissement.

A cette nécessité d'investir s'ajoutent les frais de fonctionnement.

Malgré l'ampleur de ces réalisations, le Conseil Municipal a voté à ma demande le maintien du taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières (bâti et non bâti) au niveau des années précédentes (aucune augmentation cette année encore).

La maîtrise des dépenses reste une priorité pour vos élus.

Le budget 2006 traduit aussi les engagements pris et les orientations exprimées dans le PLAN LOCAL D'URBANISME.

Cordialement.

Michel ANGUILLE, Maire



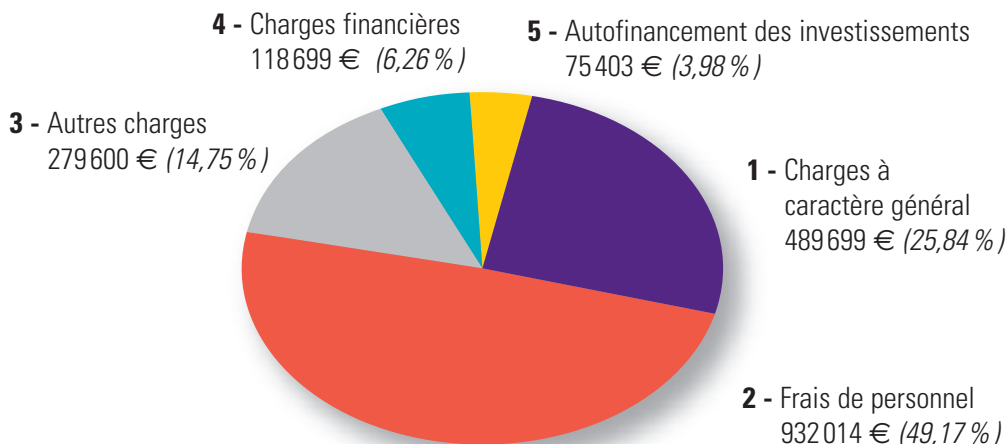
Taux communaux identiques à ceux de 2003, 2004, 2005.

Les taux communaux des deux principales taxes sont inférieurs aux taux communaux moyens du département et de la nation.

Année 2006	Taux moyens		
	Montastruc	Département	Nation
Taxe d'habitation	12,50	15,32	14,34
Taxe foncière (bâti)	16,00	20,58	18,36
Taxe foncière (non bâti)	91,59	81,31	43,63

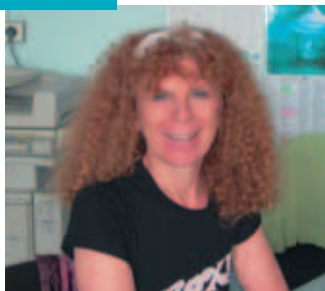
Le fonctionnement

Total dépenses : 1 895 415 €

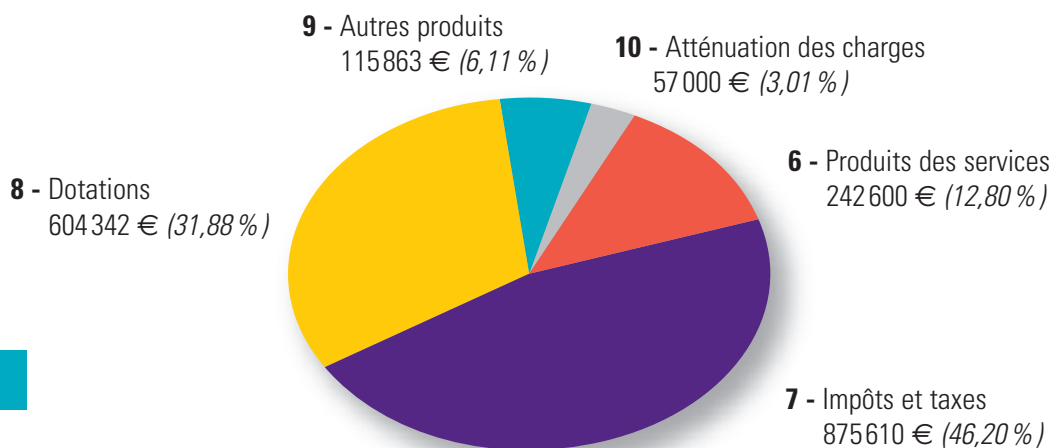


La bibliothèque

Josette Simonet



Total recettes : 1 895 415 €



Henri Pech

Quelques précisions

- 1 - Le chapitre représente les dépenses d'électricité, de gaz, de carburant, d'alimentation, d'entretien, de fournitures aux écoles et aux services municipaux, d'assurance, de communication.
- 3 - Les autres charges regroupent principalement les participations aux organismes intercommunaux et les subventions municipales.
- 6 - La rubrique concerne les recettes liées à la cantine.
- 7 - Les recettes perçues correspondent à la part communale de la taxe d'habitation, des taxes foncières et au reversement partiel par l'intercommunalité de la taxe professionnelle.
- 8 - Les dotations représentent les sommes perçues de l'Etat pour le fonctionnement des écoles et des services municipaux.
- 9 - Les autres produits recouvrent les loyers perçus (Poste, Gendarmerie, Perception, autres locations).

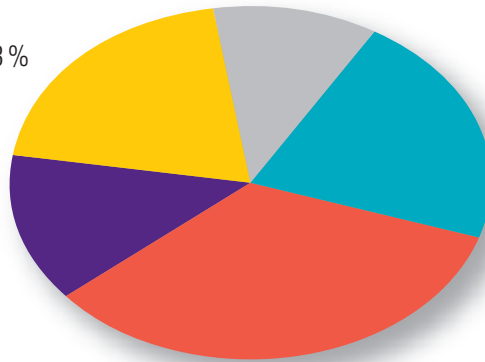
Les investissements

Total dépenses : 1 693 506 €

Remboursements emprunt
229 286 €, soit 13,54 %

Réserve Foncière
363 000 € soit 21,43 %
- Achat de terrains

**Equipements, Cantine
Ecoles, Associations**
185 000 € soit 10,92 %
- Achat de matériel et outillage
- Achat de mobilier
- Ordinateur club informatique
- Achat de matériel de bureau et informatique



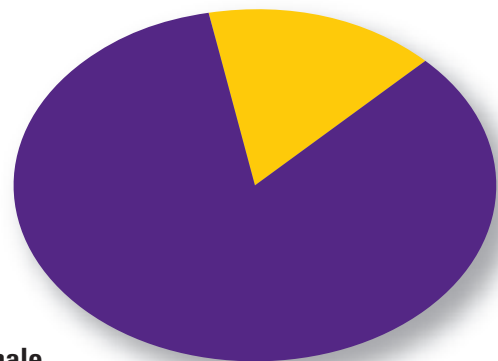
Bâtiments communaux
343 220 €, soit 20,27 %, dont
- Rénovation mairie
- Rénovation et entretien autres bâtiments

Voirie
573 000 € soit 33,84 %
- 4^e et 5^e tranche avenue de Castelnaud
- Trottoirs route de Paulhac
- Embellissement ville



Total recettes : 1 693 506 €

Subventions
263 300 €, soit 15,55 %

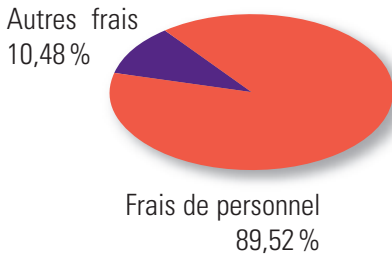


Part communale
1 430 206 €, soit 84,45 %
(emprunts + autofinancement + autres)

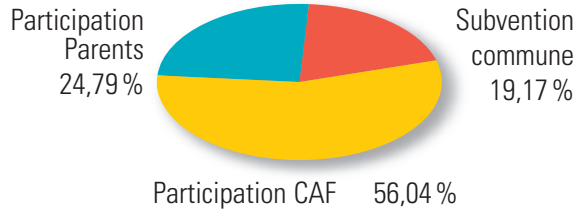
La crèche

Fonctionnement

dépenses : 271 231 €



recettes : 271 231 €

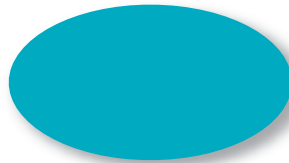


Des enfants heureux à la crèche des Moulins

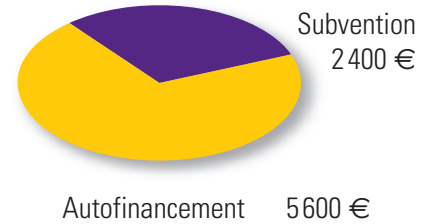
Investissement

dépenses : 8 000 €

Agencements/mobilier
8 000 €



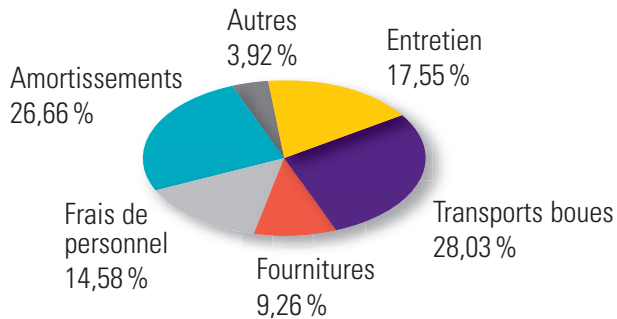
recettes : 8 000 €



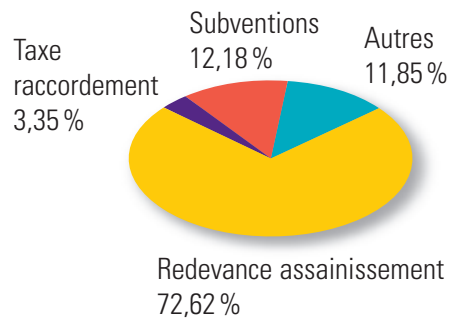
L'assainissement

Fonctionnement

dépenses : 163 738 €

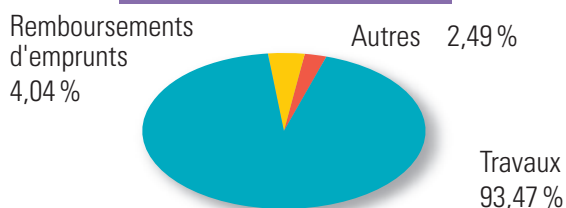


recettes : 163 738 €



Investissement

dépenses : 449 362 €



recettes : 449 362 €

